

PROJET VARAPPE : LOGEMENT DE TRANSIT

Un premier pas vers l'autonomie

❖ PRÉSENTATION DE LA VARAPPE

La Varappe est un service d'accompagnement à l'autonomie travaillant dans le contexte de l'Aide à la Jeunesse et ce uniquement sous mandat du SAJ ou du TJ. L'équipe est constituée de trois accompagnants et d'une psychologue. Nos bureaux seront établis au 41 rue des Riches Clairs à dater du 25 juin 2013.

Dans ce cadre, nous accompagnons des jeunes entre 16 et 20 ans dans leur première installation seul dans une des 19 communes bruxelloises. Nous ne disposons pas de logement. C'est donc vers une location dans le privé qu'ils se dirigent.

Une particularité du service est de travailler à partir de là où est le jeune au moment de sa demande (encore en famille, en structure d'hébergement ou hospitalière, chez des connaissances... »).

La notion d'accompagnement est un principe de base du travail proposé. Et durant une période déterminée nous suivons le jeune de manière globale et relativement soutenue. Partant de sa demande et de ses besoins, nous pourrions l'accompagner tant dans, le volet concret (logement-budget-formation-loisir) que dans le volet psycho-affectif et familial. Ce suivi se fait dans un cadre que nous posons. C'est ainsi que le jeune est vu deux fois par semaine, une fois en nos bureaux et l'autre fois à son domicile.

Chaque jeune est suivi par un accompagnant et la psychologue.

La notion de co-construction est essentielle au sein de La Varappe. En effet, les objectifs de l'accompagnement ne sont jamais définis *a priori*. Ceux-ci voient le jour au fil des rencontres avec le jeune et se construisent en relation avec ses attentes particulières. Au-delà des objectifs concrets, la co-construction *agit* également au niveau relationnel se basant ainsi sur le développement d'une relation de confiance entre le jeune et l'accompagnant.

Ce volet socio-pédagogique est complété par le volet psycho-systémique. Un espace est en effet ouvert offrant la possibilité au jeune (s'il le désire) de s'exprimer lors d'entretien individuel avec la psychologue. De plus, un travail familial semble essentiel au bon déroulement du projet du jeune si cela est envisageable. La complémentarité de ces deux volets permet la recherche de réponses pertinentes aux difficultés et aux souffrances des jeunes accompagnés par la Varappe.

Grâce à cette co-intervention nous effectuons avec le jeune un travail de reconstruction dans lequel notre rôle est de faciliter une démarche dont le jeune est le seul initiateur/acteur.

La route est cependant longue et les difficultés sont multiples. Au-delà des soucis financiers et de logements (à savoir le manque d'offres sur Bruxelles pour de bas prix), le jeune va devoir gérer sa solitude, se donner des balises, se positionner face aux autres... La recherche de logement et l'emménagement, bien que fastidieux, ne sont alors que la mise en route d'un travail de supervision plus essentiel et profond qui est le nôtre.

Nous nous apercevons cependant que notre tâche ne doit pas s'en tenir à un travail de fond sur le long terme. La Varappe doit pouvoir entre autre apporter une réponse à court terme permettant au jeune d'avoir un lieu où *se poser*, où penser devient possible et où la mise en marche d'un projet se peut. C'est dans ce but que nous nous lançons à nouveau dans un projet de logements dit de *transit*.

❖ LES LOGEMENTS DE TRANSITS : UN PROJET, UN PRINCIPE

Un nouveau projet dans notre nouveau bâtiment des Riches Claires

Un communautaire... six chambres Quatre d'entre elles sont destinées à des étudiants d'écoles supérieures ou universitaires en connaissance du projet de logements de *transits* et désirant s'y installer pour une période d'un an minimum. Une collaboration avec des écoles sociales aidera à la recherche de ces « *adultes* ».

Les deux chambres restantes sont mises à disposition des jeunes de la Varappe. Ce lieu sera un passage, un « sas » où nos jeunes peuvent séjourner pour une courte durée leur ouvrant ainsi un espace de réflexion et de d'expérimentation permettant les recherches nécessaires d'une solution à long terme.

Cependant, il semble important de le préciser, il ne s'agit nullement d'un projet de semi-autonomie, le cadre de l'accompagnement proposé par la Varappe restant le même.

❖ HISTORIQUE

Le logement de transit au sein d'un logement communautaire fait partie du projet pédagogique des *Sentiers de la Varappe* depuis son agrément.

La dernière mise en place d'un tel projet s'est faite dans notre ancien bâtiment situé dans un quartier sensible de Bruxelles. Cette information n'est pas négligeable et s'ajoute aux difficultés rencontrées dans la gestion d'un logement communautaire. En effet, partager un même lieu n'est pas chose évidente : enchevêtrement de rythmes de vie, de valeurs, d'humeurs, de nourriture, d'êtres... même pour des personnes qui ont choisi en âme et conscience un tel projet, cela ne suffit pas à s'y adapter au quotidien.

Pourtant, nous pensons que le défi en vaut la chandelle car permettre au jeune d'expérimenter son projet dans un lieu partagé par des "*adultes*" pouvant "*garantir*" un cadre, une présence bienveillante, fait partie d'un objectif qui nous tient à cœur.

Nous revenons donc aujourd'hui sur ce projet, sans naïveté et riches de nos expériences. Ainsi, notre nouveau bâtiment se situe dans un quartier plus adapté ; nous portons une attention particulière au groupe porteur du projet ; nous menons cette réflexion avec une école sociale ; nous collaborons avec un AIS permettant de différencier et définir le rôle de notre asbl.

❖ LE CADRE

Nous présentons ci-dessous les différents points ayant permis de penser au projet, de mettre en place le cadre de ce dernier et l'état d'esprit dans lequel nous voulons y travailler.

Des questions, des réflexions, des discussions... Pour quel jeune ? Pour quels « adultes » ? Combien de temps ? Qui y vivra ? Quel rôle pour les « adultes » ? Quel rôle pour la Varappe ? Etc. Une réflexion indispensable pour créer un cadre où chacun connaît son rôle et sa place.

Ce cadre ne détermine pas les lignes directrices à suivre de manière rigide, mais se définit bien au contraire comme point de repère pour baliser le chemin et éviter certains obstacles prévisibles.

➤ Quelques bases!

Le logement pour le jeune (mineur ou majeur) de la Varappe est un transit dans un lieu communautaire. L'engagement est donc pour de courtes périodes renouvelables au début desquelles la question du sens et de l'engagement est chaque fois reposée. Ce procédé permet de maintenir une certaine dynamique tout en gardant l'outil disponible.

Le jeune signe la première fois un contrat pour une période d'un mois. Les contrats suivants sont d'une durée de trois mois, laissant le temps au jeune de se penser et d'entamer les recherches nécessaires à la mise en place de son projet. Cependant, la domiciliation n'est pas envisageable au vu de la durée d'occupation des lieux et du nombre de jeunes y passant.

Les « adultes » du communautaire signent quant à eux un bail d'une durée d'un an renouvelable pour offrir un noyau stable et la possibilité d'une évolution quant à la réflexion du projet. Ainsi, trouver des « adultes » intéressés par le projet, prêts à léguer un peu de temps de réflexion à ce dernier est essentiel.

➤ Les partenaires

Une AIS « logement pour tous » nous permet de dissocier deux types de relations. L'AIS gère la relation locataires/propriétaire et répond aux questions et difficultés liées à cette dernière. La Varappe quant à elle s'occupe de la relation acteurs/penseurs du projet. Elle s'attèle à gérer le versant réflexif en lien avec le ressenti des habitants.

Le service social de l'SFSC, rue de la Poste, qui aura un rôle d'interface entre les étudiants candidats et La Varappe.

➤ Pour quel jeune

Le communautaire concerne les jeunes de la Varappe. Cependant, précisons que le logement de transit n'est pas une solution *in fine* pour tout jeune qui fait une demande d'admission chez nous. En effet, les étapes de l'admission restent identiques et sont essentielles pour assurer une compréhension réciproque de la demande du jeune, d'une part, et du cadre de l'accompagnement à l'autonomie proposé par la Varappe d'autre part.

Les jeunes de la Varappe sont prioritaires dans le projet. Il n'est pas exclu cependant qu'une demande vienne de l'extérieur par exemple des Sentiers de l'Etape ou de la Colline. Les équipes respectives sont alors responsables du suivi du jeune et le transit offre un recul dans le parcours d'hébergement.

➤ *Un lieu de vitalité et d'échange d'expérience entre jeunes et « adultes »*

Les personnes qui s'engagent dans le logement communautaire savent qu'ils vont partager leur quotidien avec des jeunes ayant des vécus fort différents des leurs. Cette expérience est sûrement un des moteurs de leur motivation.

L'expérience d'une relation : le lien de confiance, le lien de reconnaissance, font parties du processus de construction d'une personne. Les jeunes ayant fait l'expérience d'un vécu instable et de rupture ont souvent des appréhensions à investir une nouvelle relation. Aussi, la vie communautaire peut être une opportunité mais également un enjeu difficile. Si nos jeunes peuvent partager une relation de reconnaissance ils garderont ce moment gravé dans leur mémoire. Il ne faut cependant pas que les « adultes » se fixent trop d'objectifs sur ce point. Personne ne doit se donner la responsabilité de "sauver" l'autre. La juste distance est sans doute un des principaux défis de ce projet. L'objectif est d'offrir une vie communautaire ouverte et respectueuse des différences.

L'idée est de s'enrichir mutuellement de ses expériences et de ses capacités. C'est donc un engagement emprunt de convictions mais aussi d'humilité. L'organisation de ce lieu d'échanges doit permettre le partage du ressenti et du vécu de chacun ainsi que l'ajustement des dynamiques y prenant place.

Enfin, dans toutes les situations, le jeune reste sous la responsabilité de son accompagnant et les "adultes" de la communauté n'auront aucune responsabilité d'éducation, de surveillance, de suivi des jeunes en transit.

➤ *L'organisation au quotidien*

Il s'agit de partager des règles communes en gardant la souplesse nécessaire pour s'adapter aux réalités de chacun. Le groupe doit pouvoir négocier mais aussi se confronter en cas de désaccord. Tous doivent trouver et prendre leur part de responsabilité dans l'organisation du quotidien.

Un cadre de base et des lieux tiers sont donc essentiels. Le cadre doit à la fois être souple pour s'adapter et claire dans son fonctionnement pour que chacun puisse être respecté. Ainsi, les ajustements deviennent des apprentissages et voient le jour dans un espace où l'expression de la demande et du ressenti est centrale. Une créativité dans la recherche de solution est alors possible.

Enfin, le fonctionnement de l'espace définis à ces fins devra être évalué régulièrement et méritera toute notre attention. L'implication de la Varappe dans l'organisation et la transmission de cet état d'esprit a donc tout son sens. Nous soutenons l'idée que l'intervention d'une personne extérieure lors des évaluations et des discussions permettra à ces moments de se réaliser dans le respect de chacun. Une entrevue avec les personnes du communautaire sera fixée une fois par mois pour

réfléchir non seulement à l'organisation mais également aux relations et aux liens qui se développent au sein du projet.

➤ *La présence*

Ce dernier point est indispensable au bon déroulement des relations et de l'organisation au quotidien. En effet, les personnes qui s'engagent doivent assurer une présence en occupant les lieux, en étant attentifs au respect de ceux-ci, en s'investissant de diverses manières dans le communautaire durant toute l'année et durant les week-ends. Cet investissement prend place à différents niveaux : relationnel, organisationnel, réflexif.

L'objectif est de donner la possibilité à chacun de trouver sa place dans le communautaire et de se sentir bien dans un lieu qu'ils auront fait le choix d'investir.

➤ *Evaluation*

Une évaluation avec les locataires se fera à chaque départ de jeune suivi par la Varappe ainsi qu'une évaluation en fin d'année académique.

Une évaluation annuelle entre les partenaires est prévue.